



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2020**

Le conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire siège en séance ordinaire ce 1<sup>er</sup> juin 2020, à 18 h 30, par voie visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4  
M. André Sévigny, conseiller n° 5  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence : Martine Couture, directrice générale et Cathy Bergeron, directrice générale adjointe.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation de la séance du conseil à huis clos
6. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements

**ÉTUDE :**

---

**7. SERVICE D'URBANISME**

- a. Dérogations mineures et modifications règlementaires en contexte d'urgence sanitaire
- b. Dérogation mineure – 93, rue de l'Ancolie
- c. Dérogation mineure – 751, rang Bois-de-l'Ail
- d. PIIA patrimoine – 40, rue Chainé
- e. PIIA patrimoine – 23, rue Rousseau
- f. CPTAQ – lots 3 385 040 et 3 385 051, rang Bois-Joly
- g. CPTAQ – lot 3 383 510, chemin Bourret

**8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- a. Embauche des animateurs et animatrices du camp de jour 2020

**9. SERVICE DES INCENDIES**

- a. Avis de motion – Règlement d'emprunt no 886-2020 décrétant les travaux d'agrandissement de la caserne de pompier

**10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- a. Achat de clôture
- b. Autorisation d'aller en appel d'offres pour des services professionnels - travaux d'infrastructures de la rue Principale

**11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**

- a. Point d'information : Faits saillants du rapport financier 2019



**12. ADMINISTRATION**

- a. Planification stratégique locale
- b. Cession d'un chemin montré à l'originaire

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a. ...

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

18223-06-2020  
point no 4

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

---

18224-06-2020  
point no 5

**PRÉSENTATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

---

18225-06-2020  
point no 6

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

---



<b>Salaires bruts payés - Mai</b>	
Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.22 \$
Cathy Bergeron	5 348.76 \$
Martin Miller	4 054.28 \$
Renault Lepage	5 983.48 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
<b>Membres du conseil et cadres :</b>	<b>38 653.14 \$</b>
<b>Employés de voirie et bureau :</b>	<b>53 453.77 \$</b>
<b>Service de sécurité incendie :</b>	<b>15 101.88 \$</b>
<b>Brigadières :</b>	<b>927.60 \$</b>
<b>Personnel de la SAAQ :</b>	<b>6 080.92 \$</b>
<b>Employés centre Multifonctionnel et loisirs :</b>	<b>5 634.15 \$</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour mai 2020 :</b>	<b>119 851.46 \$</b>

<b>Comptes payés - Mai</b>		
Ministre du Revenu	Saisie de salaire du 30 mars au 1 <sup>er</sup> mai	95.67 \$
Ministre des Finances	Demande de CA pour la passerelle - chemin Bourret	692.00 \$
Ministre des Finances	Mise à jour pour camions au registre des propriétaires	144.00 \$
Ville de Lévis	Achat d'eau	3 974.86 \$
Groupe Polyalto	Écrans de protection	632.36 \$
Stéphane Beaudoin	Nivelage des routes de gravier	1 149.75 \$
CSD - service de la comptabilité	Syndicat - mai 2020	796.50 \$
Sage inc.	Assurance collective - mai 2020	6 908.13 \$
Hydro-Québec	Électricité	32 021.65 \$
Groupe Négotel inc.	Lignes téléphoniques	901.68 \$
Produits Suncor	Essence	3 120.25 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	17 999.73 \$
Énergir	Chauffage à la caserne de pompier	168.37 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	15 109.59 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	13 129.51 \$
Télus Québec	Fibre optique	776.08 \$
Videotron	Centre Multifonctionnel	58.04 \$
CARRA	Cotisation de mai	1 781.68 \$
Groupe Négotel inc.	Ligne téléphonique	919.77 \$
Bell Mobilité inc.	Modem station de pompage	110.18 \$
<b>Total des comptes payés pour le mois de mai 2020 :</b>		<b>100 489.80 \$</b>

<b>Comptes à payer - Mai</b>		
9235-0669 Québec inc.	Remplissage cascade	402.42 \$
Abris Tout Genre G.Y. inc.	Toile pour ramasser feuille au parc et terrain	68.99 \$
Groupe ABS inc.	Rapport final du contrôle qualitatif des minéraux	988.79 \$
Alimentation Beausnesne	Repas pour pompiers - incendie à Saint-Agapit	97.60 \$
Allen Entrepreneurs général inc.	Versement # 10 augmentation de la capacité d'eau potable	31 873.86 \$



Aqua Zach inc.	Pièce pour traitement eau potable	259.10 \$
ADMQ	Webinaire (accès à l'information) et Webdiffusion	718.60 \$
Astus inc.	Frais de communication GPS	396.66 \$
Atelier Genytech	Inspection de camions et entretien camion Spartan	2 256.26 \$
Batteries Énergie Pro	Batteries industrielles AA et AAA	136.86 \$
Beda Distribution	Signalisation	445.41 \$
Béton Laurier inc.	Grue pour démonter tour temporaire et remonter neuve	712.85 \$
Bionest Technologies	Visites d'entretien UV	1 738.44 \$
Bonair SD	Entretien climatisation Place Francoeur	5 532.37 \$
Brassard Buro inc.	Fourniture de bureau, imprimante et désinfectant mains	457.99 \$
Broderie Plus	Broderies et chandails coton ouaté - voirie	287.19 \$
Can Explore	Inspection télévisée de conduite d'égout sanitaire	707.10 \$
Carquest Laurier-Station	Fusible, clé et brosses pour réseau d'aqueduc	261.59 \$
CCM2 Architectes	Service professionnel en architecture pour la caserne	16 478.80 \$
Chem Action inc.	Membrane pour traitement d'eau potable	1 165.85 \$
Clinique vétérinaire des Appalaches	Service animalier	425.52 \$
Les Commerçants de la Chaudière inc.	Frais de livraison	14.95 \$
Construction S.R.B.	Sciage de bordure de rue, rue des Rosiers	195.42 \$
Se@o - Constructo	Aménagement et raccordement des puits 11-2018 et 12-2018	135.18 \$
Côté Fleury inc.	Cadenas pour étangs et plaque d'aluminium pour réservoir	205.70 \$
Martine Couture	Carte cadeau pour les 20 ans d'un employé	130.88 \$
CWA	Validation des débitmètres puits Marchand et étangs	1 573.72 \$
Daikin Applied Canada	Réparation machine au toit du centre Multifonctionnel	4 266.97 \$
Dalcon inc.	Versement # 4 - projet conduite d'eau brute puits 9 et 10-2018	3 529.72 \$
Délivro	Transports de colis	117.90 \$
Déneigement Olivier	Déneigement patinoire	1 124.46 \$
Deschênes & fils ltée	Pièce et accessoires	1 721.49 \$
Develotech inc.	Signalisation pour rang Pierriche	594.83 \$
Distributrices G.M.P.	Location machine à café et distributrice	413.91 \$
Distribution Nord Ouest	Bollards	3 635.45 \$
EIRS Alarme	Support d'extincteur	65.42 \$
Entreprises D. Aubin et fils	Tonte de pelouse	3 862.91 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Asphalte	788.40 \$
Entretien paysager Horti-Taille	Entretien paysager	2 831.26 \$
Entreprises Horticoles CCS inc.	Travaux d'arboriculture	1 931.58 \$
Éthier Avocats	Services professionnels pour récupérer TVQ	647.00 \$
Eurofins Environnement	Analyses d'eau	877.85 \$
Fédération des centres d'action bénévole	Matériel promotionnel	277.09 \$
Fédération québécoise des municipalités	Formation électronique pour urbanisme	143.72 \$
Les forages Nelson Gagné	Nettoyage de pompe et travaux compresseur	14 917.32 \$
Gaston St-Pierre et Associés	Services professionnels pour plan d'aménagement	7 396.06 \$
Gestion Réjean Léger	Coffre et pinces	114.90 \$
Gestion Servi-Plus	Ménage Hôtel de Ville, Francoeur et ménage sup. COVID	1 931.58 \$
Audrey Giguère	Remboursement cours d'anglais annulé	50.00 \$
Goodyear Canada	Pneus	707.64 \$
Groupe Ferti	Huile de dormance	56.05 \$
Isotech Instrumentation inc.	Lavage de vêtement de pompiers	554.68 \$
Javel Bois-Franc inc.	Produits chimiques	909.45 \$
Kone inc.	Temps mécanicien pour le centre Multifonctionnel	587.06 \$
L. Delisle 2014 inc.	Pelle pour fossé rue du Parc et retenue de garantie 2019-2020	13 880.38 \$
Lab-Eau-Sol-Environnement inc.	Nettoyant et désinfectant de surface	1 186.44 \$
Dany Lamontagne	Remboursement divers achats	262.05 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Linda Langevin	Remboursement loisirs	50.00 \$
Laurentide Re-Sources inc.	Collecte d'organique	8.03 \$
Renault Lepage	Remb. achat d'un filtre pour traitement d'eau	75.54 \$
Location Demers et Dubois inc.	Collecte des gros rebuts pour juin	1 264.73 \$
Lumen	Lumières de rue, potence et masques antibactériens	17 843.52 \$
Macpek inc.	Joints d'étanchéité pour 10 roues et 6 roues	23.12 \$
Marché Veilleux	Lait, bouteilles d'eau, lingettes jetables	42.40 \$
Martin & Lévesque (1983) inc.	350 masques antibactériens	2 776.65 \$
Messer Lévis	Location de bouteilles, gants jetables	300.10 \$
Ministre des Finances	Service de la Sûreté du Québec	475 185.00 \$
Yves Moreau	Tonte de gazon été 2020	948.54 \$
MRC de Lotbinière	Barils récupérateurs de pluie, composteurs, quote-part	91 151.00 \$
Municipalité Laurier-Station	Quote-part de juin - récupération	10 409.76 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Entraide incendies : 3, 14 et 22 avril	2 912.06 \$
Neede.ca inc.	Chandail pour le terrain de jeux	765.67 \$
Nordik Sports	Pneus, réparation, filtre à air et asphalte	208.33 \$
Normand Côté, électricien	Réparer lumières, désinstaller lumière	1 021.01 \$
Novicom Technologies inc.	Réparation de la tour, programmation radios et frais annuels	8 971.85 \$
Orizon Mobile	Temps d'antenne téléavertisseur pompiers	241.45 \$
P.E. Fraser	Verrou encastré pour réservoir des Merles	63.13 \$
Panavideo	Support téléphonique pour cinéma	45.42 \$
Paysagiste 2000 inc.	Pelle pour bris d'aqueduc rue Rousseau	948.54 \$
Pièce d'auto Alain Côté	Huile pour balai, filtre à air	427.05 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	1 861.05 \$
POGZ	Certificat HTTPS	212.70 \$
Groupe Polyalto	Écrans protecteurs en plastique transparent	632.36 \$
Porte de garage SM	Programmer 3 télécommandes sur 4 portes de garage	350.67 \$
Produits Capital	Désinfectant, mousse nettoyante, lingettes, chiffon et masque	1 121.03 \$
Québec Municipal	Adhésion annuelle à Québec Municipal	897.15 \$
Réal Huot inc.	Compteurs d'eau et pièces aqueduc	11 931.10 \$
Régie intermunicipale	Quote-part juin	21 198.84 \$
Roulement Techno inc.	Huile et tuyau pour balai, pièces pour tracteur	456.44 \$
Joane Rousseau	Remboursement loisirs	70.00 \$
Sani-Orléans inc.	Nettoyer et pomper station de pompage	1 914.31 \$
Serrurier Rive-Sud Lévis inc.	Entrepôt levier et clé	226.96 \$
Service de bureau Expert	Réparation déchiqueteuse	109.23 \$
Signalisation Dépôt	500 masques pour la COVID-19	522.71 \$
Signalisation Lévis inc.	Balises pour signalisation	1 518.36 \$
S-Pace Signalétique inc.	Signalisation	249.78 \$
Le Groupe Sports-Inter Plus	Structure de cage, filet, toile, ensemble filet de pickleball	8 649.47 \$
Stanley Sécurité	Télésurveillance salle com., centre Multi. et caserne	1 376.51 \$
Stantec Experts-conseils Itée	Surveillance, plans, devis et surveillance raccordement	4 771.46 \$
Talbot Équipement Itée	Boyaux pour réseau égout et polypropylène	150.28 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur, senc.	Services professionnels juridiques	34 035.44 \$
Télé-Alarme Plus inc.	Inspection annuelle complète	952.86 \$
T.G.C. inc.	Versement # 6 aménagement et raccordement des puits	20 289.54 \$
Traitement d'eau Nord-Sud	Plaquettes électroniques, piston et vanne pour traitement d'eau	616.93 \$
Véolia	Produits pour traitement eau potable	541.53 \$
Ville de Lévis	Appareil respiratoire d'urgence pour pompiers	600.00 \$
WSP Canada	Ajustement facture et services professionnels caserne	15 322.76 \$
Wurth Canada	Lubrifiant, serviettes absorbantes linge pour étangs et attache de câble	1 768.60 \$
Xerox	Imprimantes	1 903.54 \$
Yann Lemieux	Création et montage du logo du camp de jour	298.94 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de mai 2020 :</b>		<b>887 285.12 \$</b>



18226-06-2020  
point no 7a

**DÉROGATIONS MINEURES ET MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES EN  
CONTEXTE D'URGENCE SANITAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme de la Municipalité a informé le conseil que la période actuelle est propice au dépôt de demandes de dérogations mineures et aux demandes de modifications réglementaires;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la Loi sur la santé publique;

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié l'arrêté 2020-033 en date du 7 mai 2020 suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

CONSIDÉRANT QUE l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures et de modifications réglementaires retarderait considérablement, et de façon préjudiciable, la réalisation des projets des citoyens concernés;

CONSIDÉRANT QUE la période estivale est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QU'il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge, dans l'intérêt public, de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter leurs demandes de dérogations mineures ou de modifications réglementaires dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que les procédures prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à l'égard d'une dérogation mineure et d'une modification réglementaire, soient remplacées par la procédure de consultation écrite prévue à l'arrêté ministériel 2020-30, ce qui inclus notamment, pour toute demande de dérogation mineure, la tenue d'une consultation écrite de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire appliquer la procédure de consultation écrite prévue à l'arrêté ministériel 2020-30 à l'égard de toute demande de dérogation mineure ou de modification réglementaire devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil municipal traite les demandes de dérogations mineures et les demandes de modifications réglementaires déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire conformément à la procédure de consultation écrite prévue à l'arrêté ministériel 2020-033.

Qu'un avis sera diffusé conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet de la Municipalité, expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande.



Que les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis par courrier au bureau municipal au 11, rue Industrielle, à l'attention de Cathy Bergeron, directrice générale adjointe, ou par courriel, à cette dernière, au plus tard 15 jours après la publication de cet avis.

Qu'une fois le délai pour soumettre les commentaires expirés et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une nouvelle résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure ou pour poursuivre le processus de modification réglementaire.

Adopté à l'unanimité

---

18227-06-2020  
point no 7b

### **DÉROGATION MINEURE – 93, RUE DE L'ANCOLIE**

ATTENDU QUE le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure numéro 2020-021 pour la propriété située au 93, rue de l'Ancolie;

ATTENDU QUE pour la vente de la propriété, un certificat de localisation a été fait et il a été constaté que la marge de recul arrière du garage détaché ne respecte pas la norme minimale autorisée par le Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure consiste à réduire la marge de recul arrière du garage détaché à 0.82 m alors que la norme minimale est de 1 m pour un mur sans ouverture;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 mai 2020;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2020-021 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

---

18228-06-2020  
point no 7c

### **DÉROGATION MINEURE – 751, RANG BOIS-DE-L'AIL**

ATTENDU QUE le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure numéro 2020-020 pour la propriété située au 751, rang Bois-de-l'Ail;

ATTENDU QU'à la suite du dépôt du certificat de localisation à la Municipalité, il a été constaté que la marge de recul latérale de la résidence ne respecte pas la distance prescrite lors de la demande de permis d'agrandissement effectué en 2013;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure consiste à réduire la marge de recul latérale de la résidence à 2.84 m alors que la marge de recul latérale protégée par droit acquis est de 3.04 m;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 mai 2020;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2020-020 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

---



18229-06-2020  
point no 7d

**PIIA PATRIMOINE – 40, RUE CHAINÉ**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2020-164 pour la propriété située au 40, rue Chainé;

ATTENDU QUE le demandeur désire refaire la galerie avant du bâtiment principal de plus petite dimension;

ATTENDU QUE la galerie serait en bois traité avec rampe en bois;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

---

18230-06-2020  
point no 7e

**PIIA PATRIMOINE – 23, RUE ROUSSEAU**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour la propriété située au 23, rue Rousseau;

ATTENDU QUE le demandeur désire remplacer les fenêtres de l'étage et du rez-de-chaussée du bâtiment principal par des fenêtres de PVC blanc modèle à battant;

ATTENDU QUE l'architecte-conseil recommande l'installation de fenêtres à guillotine avec encadrement de bois;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande incluant la recommandation de l'architecte-conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Qu'il soit autorisé au demandeur d'installer des fenêtres de modèle à guillotine avec encadrements de bois afin de respecter le style architectural de la résidence.

Adopté à l'unanimité.

---

18231-06-2020  
point no 7f

**CPTAQ - LOTS 3 385 040 ET 3 385 051, RANG BOIS-JOLY**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour les propriétés situées sur le rang Bois-Joly et portant le numéro de lots 3 385 040 et 3 385 051 du cadastre du Québec, dans la zone 12A;

ATTENDU QUE la présente demande consiste à prolonger le délai d'exploitation d'une sablière déjà autorisée par la décision 408 138;

ATTENDU QUE la superficie de l'extraction de sable est d'environ 22 700 m<sup>2</sup> et l'utilisation d'un chemin d'accès d'environ 5500 m<sup>2</sup> sur les mêmes lots;



ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

---

18232-06-2020  
point no 7g

### **CPTAQ - LOT 3 383 510, CHEMIN BOURRET**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la propriété située sur le chemin Bourret, portant le numéro de lot 3 383 510 du cadastre du Québec, dans la zone 12A;

ATTENDU QUE la présente demande consiste à prolonger le délai de l'exploitation d'une sablière déjà autorisée par la décision 409 118;

ATTENDU QUE la superficie de l'extraction de sable est d'environ 12 000 m<sup>2</sup> et l'utilisation d'un chemin d'accès situé sur le même lot d'une superficie de 6000 m<sup>2</sup>;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : And  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité.

---

18233-06-2019  
point no 8a

### **EMBAUCHE DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR 2020**

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été réalisées conformément à ce qui a été planifié pour pourvoir les postes d'animateurs et d'animatrices du camp de jour La Rigole;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité engage, selon les modalités prévues aux contrats, 32 animateurs et animatrices pour le camp de jour 2020. La liste peut être consultée au centre Multifonctionnel.

Il est possible que des animateurs ou animatrices supplémentaires soient engagés, selon le nombre d'inscriptions reçues, afin de garder un ratio animateur-enfant pour se conformer à la réglementation sur la COVID-19;

D'autoriser Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à signer les contrats de travail.

Adopté à l'unanimité.

---



18234-06-2019  
point no 9a

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 886-2020 DÉCRÉTANT LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE DE POMPIER**

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement d'emprunt no 886-2020 décrétant les travaux d'agrandissement de la caserne de pompier.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

---

18235-06-2020  
point no 10a

**ACHAT DE CLÔTURE**

ATTENDU QUE des prix ont été demandés pour l'installation de clôture au garage municipal et la réparation de clôture au puits des Merles;

ATTENDU QUE quatre fournisseurs ont déposé une offre, soit :

Clôture Colbo.....	32 725.00 \$
Clôture acier G.P. inc. ....	33 665.00 \$
Inter Clôture Alpha.....	35 025.00 \$
Clôture Nordik.....	42 394.50 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter le plus bas prix offert, soit Clôture Colbo, au montant de 32 725.00 \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité.

---

18236-06-2020  
point no 10b

**AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DE LA RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour les services professionnels pour les travaux d'infrastructures de la rue Principale, à partir de la rue de l'Église jusqu'à la rue Côté;

ATTENDU QUE le mandat sera la conception définitive, plan, devis, surveillance et estimation des coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres par le biais du site SEAO pour les services professionnels pour les travaux d'infrastructures de la rue Principale.

Adopté à l'unanimité

---

point no 11a

**POINT D'INFORMATION : FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019**

Fidèle à son engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire, Bernard Ouellet, présente les faits saillants du rapport financier 2019, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Ce rapport sera diffusé dans le journal local *L'Apollinairois* de juin 2020.



18237-06-2020  
point no 12a

**DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE POUR UNE  
COMPENSATION LIÉE À LA RÉALISATION D'UNE DÉMARCHE DE  
PLANIFICATION STRATÉGIQUE LOCALE SANS L'ACCOMPAGNEMENT DU  
CLD**

ATTENDU QUE la Municipalité a réalisé une démarche de planification locale sans l'accompagnement du CLD;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC de Lotbinière ont profité de l'accompagnement du CLD lorsque ce dernier offrait le service;

ATTENDU QUE cesdites municipalités ont bénéficié d'un accompagnement d'une moyenne de 150 heures;

ATTENDU QUE la municipalité de Leclercville a demandé l'appui de la MRC pour un accompagnement dans la réalisation de sa planification stratégique locale, car elle ne dispose pas des ressources nécessaires à la réalisation de cette démarche;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC de Lotbinière a évalué que l'accompagnement offert par le CLD, pour une moyenne de 150 h, représentait un montant de 5000 \$;

ATTENDU QUE cette mesure s'applique aussi bien aux municipalités qui n'ont pas à ce jour de planification stratégique locale ou qui ont réalisé leurs démarches sans l'aide du CLD;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC de Lotbinière a pris la décision d'accorder une aide de 5000 \$ aux municipalités qui n'avaient pas profité de l'accompagnement du CLD;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a entériné la résolution du comité administratif concernant le soutien aux municipalités pour la réalisation des planifications stratégiques locales (résolution 126-04-2020);

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité confirme qu'elle a réalisé sa démarche de planification stratégique locale sans l'aide du CLD dans un délai de 12 mois suivant la date de signature de l'entente.

De demander l'aide de 5000 \$ à la MRC de Lotbinière pour compenser le fait que la démarche de planification stratégique locale a été réalisée sans accompagnement du CLD.

Adopté à l'unanimité.

18238-06-2020  
point no 12b

**CESSION D'UN CHEMIN MONTRÉ À L'ORIGINAIRE**

ATTENDU QU'il y a eu réforme cadastrale du territoire de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le 11 septembre 2006, la Municipalité a fermé et aboli, par la résolution numéro 13326-2006, l'ancien chemin montré à l'originaire, qui part du rang Gaspé et qui traverse les anciens numéros de lots 180, 181, 50 et 51;

ATTENDU QU'une parcelle de ce chemin porte maintenant le numéro de lot 3 383 366 du cadastre du Québec et doit être cédée au propriétaire contigu puisque la propriété est à vendre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De céder gratuitement le lot 3 383 366 du cadastre du Québec à Succession Gervais Tardif ou à un futur acquéreur de l'ensemble des lots voisins qui sont actuellement détenus par la succession Gervais Tardif.



Succession Gervais Tardif ou son acheteur éventuel assumera les frais de notaire reliés à cette transaction.

Le conseil autorise le maire Bernard Ouellet ou le maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte relatif à cette cession.

Adopté à l'unanimité

---

18239-06-2020  
point no 16

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

---

18240-06-2020  
point no 17

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 1<sup>er</sup> juin 2020 à 19 h 03.

Adopté à l'unanimité.

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

*Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 6 JUILLET 2020**